

05.11.2009 - 10:00 Uhr

Organisations économiques - L'économie pour un secteur aérien fort / Les organisations économiques soutiennent le financement spécial de l'aviation

Zürich (ots) -

Le financement spécial de l'aviation renforce le secteur aéronautique suisse sans introduire d'impôts ou de taxes supplémentaires. L'idée est d'instaurer la vérité des coûts afin que chaque mode de transport bénéficie des recettes de l'impôt sur les carburants qui lui correspondent. Un secteur aérien compétitif revêt une importance particulière pour l'économie suisse, car elle est fortement axée sur l'exportation. A l'occasion d'une conférence de presse commune, les représentants des organisations faïtières de l'économie ainsi que des représentants de la branche recommandent d'accepter le financement spécial en faveur de l'aviation.

Un secteur aéronautique compétitif est essentiel pour une économie axée sur les exportations. Le financement spécial en faveur de l'aviation met l'aviation et le trafic routier sur un pied d'égalité. A l'heure actuelle, une partie de l'impôt sur le kérosène payé par l'aviation tombe dans l'escarcelle du trafic routier, tandis que l'aviation n'en profite pas. L'idée est que chaque mode de transport bénéficie des recettes fiscales qui lui correspondent. Selon Gerold Bühler, président d'economiesuisse, ce projet instaure la vérité des coûts, suit le principe de causalité et est dans l'intérêt d'un secteur aérien concurrentiel. M. Bühler attache de l'importance au fait que « le projet n'entraîne pas de hausses d'impôts ni de nouvelles taxes ».

Robert E. Gubler, membre du Comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers a souligné qu'aucun parti représenté au gouvernement ne rejette ce projet. Cela montre que le projet est judicieux sur les plans économique et environnemental. Il est important aux yeux de M. Gubler que le projet n'ait pas de conséquence négative sur la construction et l'entretien des routes. Il a indiqué par ailleurs que le secteur aéronautique ne se limitait pas aux trois aéroports nationaux. En effet, il comprend les compagnies aériennes, la navigation aérienne, les opérations de secours aérien, le travail aérien, les entreprises de manutention, le secteur des services, les constructeurs d'aéronefs et une myriade d'entreprises industrielles et de maintenance. M. Gubler en conclut que « l'aviation crée non seulement des emplois dans l'industrie du transport aérien, mais également dans d'autres secteurs économiques, secteurs occupés majoritairement par des PME. En recommandant de voter oui au financement spécial du trafic aérien, l'usam dit oui aux emplois pour les PME. »

Paul Kurrus, président d'Aerosuisse, a mis en exergue le fait qu'il ne s'agissait pas de subventions. L'objet du projet est d'utiliser les ressources disponibles de manière adéquate : « Les impôts sur le kérosène payés par l'aviation doivent être judicieusement affectés au bénéfice du transport aérien. » Pour M. Kurrus la situation est claire : « Le financement spécial en faveur de l'aviation évite une distorsion du marché non souhaitée et néfaste conformément aux principes de la politique de concurrence. » Voter oui le 29 novembre contribue à ce que l'aviation suisse puisse continuer d'assumer ses fonctions dans l'intérêt de la collectivité.

Les quelque 44 millions de francs de recettes annuelles seront investis dans trois domaines : la lutte contre le terrorisme et les détournements, la protection de l'environnement et la sécurité

technique. Bernard Karrer, directeur de l'aéroport de Sion, explique que les aéroports doivent prendre des mesures de prévention de plus en plus strictes et coûteuses contre les actes criminels. Ce domaine ne cesse de prendre de l'ampleur, notamment du point de vue financier. Pour M. Karrer il est également clair que « la protection de la population contre les nuisances dues au bruit doit être renforcée. Des mesures importantes ont déjà été entreprises dans ce sens. Nous pouvons encore faire mieux. » Les moyens consacrés à la navigation aérienne sont de la plus haute importance pour les aéroports régionaux. Le oui profitera aux passagers, à la population, à l'environnement et à l'économie.

Contact:

Gerold Bühler, economiesuisse : 079 406 60 13

Robert E. Gubler, Union suisse des arts et métiers : 079 440 56 68

Paul Kurrus, Aerosuisse : 079 320 90 04

Bernard Karrer, Aéroport de Sion : 079 358 14 41

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100593046> abgerufen werden.